



CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE
CIF EUROMORTGAGE

**INFORMATIONS RELATIVES
A LA QUALITE DES ACTIFS FINANCES**

Au 31 mars 2018

I – PRETS GARANTIS

I-1 Prêts garantis :

CIF Euromortgage est une société de crédit foncier « SCF » régie par les articles L.513-2 à L.513-27 du code monétaire et financier. Elle a pour mission de contribuer au refinancement à moyen long terme des prêts à l'habitat du Groupe Crédit Immobilier de France.

Le présent rapport portant sur la qualité des actifs de CIF Euromortgage est réalisé en application des dispositions de l'article 13 du règlement n°99-10 du 9 juillet 1999 relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'instruction n°2011-I-07 concernant la publication, par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat, d'informations ayant trait à la qualité des actifs financés. Ce rapport est établi à partir des données disponibles au 31 mars 2018.

I-1. Par catégorie de créances, type de contrepartie et type de garantie

Catégorie de créances garanties	Type de contrepartie	Type de garantie	ENCOURS BRUT DES PRETS GARANTIS				PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES	TOTAL ENCOURS NET
			Capital restant dû des créances non douteuses	Échéances impayées des créances non douteuses	Capital restant dû et échéances impayées des créances douteuses	TOTAL ENCOURS BRUT		
Crédits investisseurs à l'habitat	Particuliers	garanties hypothécaires sur le logement de particuliers	6 508 459 040	813 455	0	6 509 272 495	0	6 509 272 495
		garanties hypothécaires et du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	1 867 581 096	236 642	0	1 867 817 738	0	1 867 817 738
		caution délivrée par un établissement de crédit	0	0	0	0	0	0
		caution délivrée par une société d'assurance	1 079 653 544	44 170	0	1 079 697 714	0	1 079 697 714
		SOUS-TOTAL 1	9 455 693 680	1 094 267	0	9 456 787 947	0	9 456 787 947
Sociétés non financières et entrepreneurs individuels		garanties hypothécaires sur le logement de particuliers	284 497 497	51 998	0	284 549 495	0	284 549 495
		garanties hypothécaires et du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	0	0	0	0	0	0
		caution délivrée par un établissement de crédit	0	0	0	0	0	0
		caution délivrée par une société d'assurance	18 204 042	0	0	18 204 042	0	18 204 042
		SOUS-TOTAL 2	302 701 539	51 998	0	302 753 537	0	302 753 537
		TOTAL	9 758 395 219	1 146 265	0	9 759 541 484	0	9 759 541 484

I -2. Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation et des encours de prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit, en fonction de la quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées

Nature des prêts	Encours total	Eligibilité au refinancement par des ressources privilégiées	
		Encours éligible	Encours inéligible
Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation	8 660 537 633	7 662 650 630	997 887 003
Prêts cautionnés	1 097 857 586	982 810 144	115 047 442
Total	9 758 395 219	8 645 460 774	1 112 934 445

I - 3. En fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque sur un logement		Prêts cautionnés	
	Encours mobilisé	Nombre de prêts	Encours mobilisé	Nombre de prêts
1995	19 774	5		
1996	2 313 546	710	1 806	1
1997	3 339 183	901		
1998	12 072 450	1 842		
1999	53 936 285	5 681		
2000	70 415 193	6 177	167 072	10
2001	106 016 571	6 459	245 741	21
2002	166 158 382	8 032	393 288	25
2003	286 771 176	9 493	3 210 754	127
2004	407 057 226	10 158	9 759 291	318
2005	628 590 942	13 436	28 955 792	741
2006	956 549 973	16 437	82 523 138	2 372
2007	1 050 565 421	14 796	110 397 490	2 757
2008	848 680 790	11 439	141 948 014	2 992
2009	694 877 048	10 437	151 683 467	2 772
2010	1 160 423 842	17 333	216 837 123	3 590
2011	1 352 413 751	18 801	147 237 689	3 393
2012	780 774 425	9 601	70 073 647	1 858
2013	77 853 925	713	71 037 033	2 055
2014	1 707 733	23	61 751 031	1 922
2015			1 635 210	33
Total	8 660 537 633	162 474	1 097 857 586	24 987

I - 4. En fonction de leur durée résiduelle

Durée résiduelle	Prêts garantis par une hypothèque sur un logement		Prêts cautionnés	
	Encours mobilisé	Nombre de prêts	Encours mobilisé	Nombre de prêts
0	37 168 671	6 913	2 025 099	431
1	99 049 426	9 824	6 523 657	806
2	149 515 861	9 867	12 483 668	862
3	163 413 424	8 172	21 787 738	1 104
4	185 357 853	7 432	28 861 423	1 196
5	212 001 015	7 151	34 202 913	1 262
6	235 407 152	6 837	36 877 797	1 088
7	242 891 336	6 207	38 475 492	1 067
8	306 535 658	6 751	51 558 463	1 571
9	387 529 891	8 670	66 588 254	1 868
10	431 043 296	8 659	77 425 607	1 743
11	353 021 206	7 369	70 624 595	1 580
12	320 377 298	6 359	63 996 843	1 525
13	379 882 776	6 547	67 597 180	1 697
14	403 374 474	5 769	67 626 601	1 370
15	352 130 431	4 301	79 583 567	1 660
16	349 330 328	4 182	84 415 888	1 531
17	368 478 849	4 236	50 679 720	474
18	438 314 975	5 298	34 680 346	343
19	537 099 028	6 061	29 431 128	304
20	452 520 130	4 999	30 650 253	290
21	348 847 549	3 733	37 516 176	343
22	322 443 710	3 065	36 858 106	311
23	478 170 127	5 002	29 700 540	262
24	455 255 015	4 068	18 048 632	145
25	286 808 483	2 428	6 538 095	56
26	102 936 555	768	4 528 082	37
27	55 554 734	395	4 773 623	35
28	68 779 103	473	1 819 329	13
29	60 456 083	408	1 009 002	6
30	37 598 354	252	655 059	4
31	22 140 866	160	204 168	2
32	9 326 572	66	110 542	1
33	4 861 291	34		
34	2 475 712	14		
35	440 399	4		
>=40		0		
Total	8 660 537 633	162 474	1 097 857 586	24 987

I- 5. En fonction de la localisation des biens apportés en garantie

Pays	Prêts garantis par une hypothèque sur un logement	Prêts cautionnés
France	8 660 537 633	1 097 857 586
Total	8 660 537 633	1 097 857 586

I- 6. Répartition des encours de prêts cautionnés en fonction de la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture

Pondération	Encours mobilisé
100%	1 097 857 586
50%	0
0%	0
Total	1 097 857 586

I-7 Répartition des billets à ordre

Néant

II – EXPOSITIONS SUR DES PERSONNES PUBLIQUES

Nature de l'exposition	France	Etats membre de l'UE	Autres
Expositions directes	0,00	0,00	0,00
Expositions sous forme de garanties	852 771 701	0,00	0,00
Total	852 771 701	0,00	0,00

Outre les expositions sous forme d'achat de fonds d'Etat Français ou de dépôt en compte courant auprès de la Banque de France, les expositions de CIF Euromortgage sur les personnes publiques résultent de la garantie délivrée par la République Française sur les placements par CIF Euromortgage de ses liquidités auprès de la Caisse Centrale du Crédit Immobilier de France - 3CIF. Cette garantie a été autorisée aux termes de l'article 108 de la loi n° 2012-1509 du 29 décembre 2012 de finances pour 2013 et, conformément à la réglementation communautaire, par la Commission Européenne le 27 novembre 2013.

		Encours brut des créances et provisions			
Nature	Pays	Saines	Impayées	Douteuses	Provisions
Banque centrale	France	240 999 500	-	-	-
Administration centrale	France	611 772 201	-	-	-
Etablissement public	France	0	-	-	-
Total		852 771 701	-	-	-

Nature des actifs	Montant
Titre (TCNCT souscrit auprès de la 3CIF)	
Titres Etat	
Dépôts à terme	560 000 000
Dépôt à vue (compte courant dans les livres de la 3CIF garanti par l'Etat)	51 772 201
Autres (compte BDF)	240 999 500
Total	852 771 701

Durée (en année)	Encours	Nombre d'expositions
<1 an	852 771 701	2
1	0	0
2	0	0
3	0	0
4	0	0
5	0	0
>5 ans	0	0
Total	852 771 701	2

III – TITRES PRIORITAIRES D'ORGANISMES DE TITRISATION ET D'ENTITES SIMILAIRES

CIF Euromortgage ne détient aucune part et/ou titre de créances d'organismes de titrisation et entités similaires au 31 mars 2018.

IV - VALEURS DE REMPLACEMENT

Les valeurs de remplacement s'élèvent à 370 M€.

V. REMBOURSEMENTS ANTICIPES

Le taux de RA est le rapport entre le montant des RA cumulés sur la période observée et l'encours des prêts en début de période. Ce taux est de :
8.28% sur le premier trimestre 2018

VI - RISQUE DE TAUX

Tant que le Crédit Immobilier de France est *in bonis*, le risque de taux auquel CIF Euromortgage est exposé est limité puisqu'en face des émissions d'obligations foncières au passif figurent, à l'actif, des prêts sécurisés avec 3CIF, qui produisent les mêmes conditions de taux, de montant et de maturité, le cas échéant après les swaps des obligations foncières concernées.

L'analyse du risque de taux repose principalement sur une analyse de sensibilité du résultat et de la valeur actuelle nette (VAN) du bilan suite à une modification de la courbe des taux.

En ce qui concerne la sensibilité :

- du résultat, l'analyse est effectuée avec une translation uniforme de la courbe des taux de +1% sur les 12 prochains mois. Au 31 mars 2018, la sensibilité du résultat est de -7 000 euros.
- de la VAN du bilan, l'analyse est effectuée selon les scénarios suivants : une translation uniforme de la courbe des taux de +/-2%, un aplatissement (de +1% taux court terme et -1% taux long terme) et une pentification (-1% taux court terme et +1% taux long terme).
Au 31 mars 2018, la sensibilité de la VAN est respectivement selon les quatre scénarios de + ou - 7 000 euros, 6 000 et -6 000€, soit au maximum 0.0043% des fonds propres.

	LIMITES (K€)	SENSIBILITE (K€)
Sensibilité du résultat		
Sensibilité du résultat courant avant impôt à une translation uniforme de 1% de la courbe des taux sur un horizon de 12 mois.	200	-7
Sensibilité de la VAN du bilan		
Sensibilité des opérations de la valeur actuelle nette des opérations de bilan et de hors-bilan à :		
a. Une translation uniforme de la courbe des taux de +/-2%		
Position à taux fixe	400	-7
Position optionnelle	0	0
b. Aplatissement (+1% taux court terme et -1% taux long terme)	400	6
c. Pentification (-1% taux court terme et +1% taux long terme)	400	-6
Sensibilité maximale de la VAN (Max : a, b, c)	400	6

En cas de défaut de la 3CIF, la propriété du portefeuille de créances immobilières garanties sera transférée à CIF Euromortgage qui serait donc exposée à un risque de taux lié aux différences entre les taux des créances immobilières à l'actif et ceux des émissions au passif de la SCF. Ce risque de taux est couvert par deux mécanismes :

- Une gestion appropriée du collatéral apporté en garantie et sélectionné pour couvrir les émissions dans divers scénarios de stress. Cette gestion du collatéral s'appuie sur un surdimensionnement.

- Toutes les émissions en devises ont été swappées à l'origine pour neutraliser le risque de change.

Par ailleurs depuis février 2017 une série d'opérations ont été réalisées afin d'améliorer la congruence de taux avec la mise en place d'instruments financiers qui couvrent les prêts à taux fixes du coverpool en cas de défaut. Ces opérations ont été renforcées pendant le premier trimestre 2018.

VII – COUVERTURE DU BESOIN DE LIQUIDITE A 180 JOURS (M€)

Les actifs et les passifs sont écoulés en principal et intérêts à l'exception de la trésorerie qui ne génère pas de revenu :

- Obligations foncières :

Elles sont amorties suivant leur échéance contractuelle ; pour les obligations foncières assorties d'un call en faveur de CIF EUROMORTAGE mais couvertes par un swap qui peut lui-même être dénoncé par la contrepartie de swap, il est retenu, compte tenu du niveau des taux actuels, l'hypothèse que les swaps seront rappelés et que les obligations foncières correspondantes seront elles aussi rappelés.

- Cash collatéral :

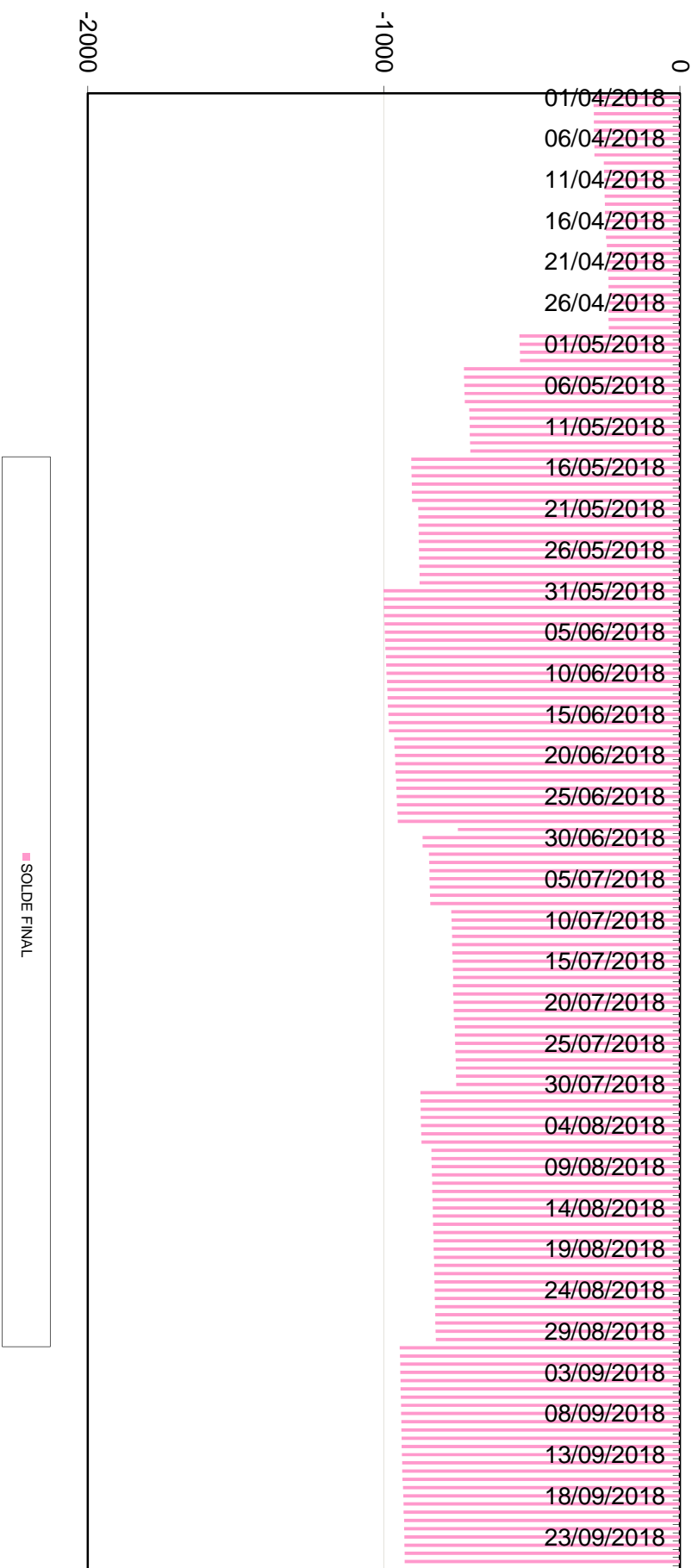
Les sommes reçues en collatéral (« cash collatéral ») (dettes de restitution) sont écoules en parallèle à l'écoulement des obligations foncières, avec toutefois un stress correspondant à la variation maximale sur 30 jours glissants du solde des cash collatéraux sur un historique de 12 mois et écoulé linéairement sur 6 mois.

- Prêts immobiliers :

Les flux de trésorerie des prêts garantis (L 211-38) accordés au Groupe Crédit Immobilier de France sont évalués par transparence, et correspondent aux flux liés aux encaissements (en principal et en intérêts) des prêts immobiliers reçus en garantie. Ces prêts immobiliers sont écoules selon leur échéance contractuelle en tenant compte de remboursements anticipés identiques à ceux utilisés par le Crédit Immobilier de France pour sa gestion actif-passif (taux de RA employé est de 7,32% pour le second trimestre 2018 et 5% pour le troisième trimestre 2018). Ces flux sont repris dans la liquidité avec un pas mensuel.

Au 31 mars 2018, les besoins de trésorerie à 180 jours et les modalités de couverture de ceux-ci se présentent comme suit :
Par convention, une valeur négative correspond à excédent de liquidités.
Le solde de trésorerie minimum anticipé sur les 180 jours est de 256 M€.

SOLDE FINAL



Par ailleurs il est rappelé que le groupe CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE s'est engagé à déposer, dans les soixante jours qui précèdent, auprès de CIF EUROMORTGAGE les sommes nécessaires afin d'assurer notamment la couverture par avance de toutes les obligations foncières arrivant à échéance. Aucun dépôt correspondant à cet engagement du Groupe Crédit immobilier de France n'est repris dans le calcul de la liquidité à 180 jours.

